

**QUATRIÈME
CONFÉRENCE DES
NATIONS UNIES
SUR LES
PAYS LES MOINS
AVANCÉS
ISTANBUL, TURQUIE
DU 9 AU 13 MAI 2011**



Document d'information 5

COMMERCE

Traditionnellement un moteur de progrès économique, le potentiel de commerce international pour les 48 pays les moins avancés de la planète a jusqu'ici dépassé sa performance, malgré les importants progrès enregistrés au cours de la première décennie du siècle.

Voici certains des indicateurs de ce progrès :

- Les exportations des PMA ont augmenté à un rythme plus rapide que la moyenne mondiale entre 2000 et 2009, selon l'Organisation mondiale du commerce (OMC).
- Les marchés en se diversifiant ont quitté les pays riches. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a rapporté qu'au cours de l'exercice 2007-2008, les pays en développement ont été la source de 62 pour cent des marchandises importées par les PMA et la destination d'un peu plus de la moitié des exportations de ces mêmes PMA [Rapport de 2010 sur les PMA].
- Le volume total des exportations des PMA a presque doublé entre 2001 et 2008, et le total de leurs échanges commerciaux a progressé, passant d'un peu plus de la moitié du total de leur produit intérieur brut en 2000-2002 à environ 70 pour cent en 2006-2007, ce qui les rend beaucoup plus mondialisés et mieux intégrés dans le monde, selon un rapport du Secrétaire général des Nations Unies.

Même si la part des exportations des PMA dans les échanges mondiaux de marchandises est deux fois plus élevée qu'il y a dix ans, les exportations de ces pays, qui abritent 12 pour cent de la population mondiale, ne représentent toujours qu'environ 1 pour cent du total mondial.

En outre, ce succès des exportations se concentre autour d'un petit nombre de PMA (seulement sept d'entre eux - l'Angola, le Bangladesh, le Cambodge, le Tchad, la Guinée équatoriale, le Soudan et le Yémen - représentaient 74 pour cent de toutes les exportations des PMA en 2008, selon le rapport du Secrétaire général). Ceci vaut pour les produits de base également. La CNUCED constate que la part des carburants et des minéraux dans le total des exportations de marchandises des PMA est passée de 43 pour cent en 2000 à 67 pour cent en 2007, et le Secrétaire général de l'ONU rapporte que les exportations de pétrole des PMA représentaient quant à elles 62

pour cent du total des exportations des PMA en 2008.

Les contraintes actuelles freinant le succès à l'exportation comprennent ce qui suit :

- Les droits de douane sur les exportations des PMA ont fortement baissé au cours de ce siècle, mais d'autres obstacles tels que les normes de qualité subsistent ou sont encore plus difficiles à surmonter.
- La possibilité de commercialiser des produits compétitifs sur les marchés mondiaux est entravée par le manque de diversification et de capacités productives des économies des PMA. La productivité par travailleur dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), par exemple, est plus de 20 fois supérieure à celle des pays les moins avancés, selon la CNUCED.
- Les gouvernements des PMA sont généralement mal équipés pour gérer des négociations complexes et qui prennent du temps afin d'améliorer leurs perspectives commerciales.

NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES

La faible part du commerce international qu'ils représentent n'a pas empêché les pays les moins avancés d'occuper une place importante dans les négociations commerciales mondiales. Beaucoup considèrent que les régimes préférentiels ou de soutien dans le domaine du commerce ont été, pour ces nations, les mesures internationales d'assistance les plus réussies.

En 2000, 147 chefs d'État et de gouvernement ont, lors d'un sommet des Nations Unies, approuvé la Déclaration du Millénaire, qui octroie aux PMA un accès en franchise de droits et sans contingent (FDSC) à toutes les exportations, à l'exception des armes et du pétrole. Cet appel a été relayé lors de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (Bruxelles, 2001), où l'Union européenne a adopté l'initiative qui accorde l'accès libre aux produits des PMA pour « Tout sauf les armes ».

Plus tard durant cette même année, un cycle de développement des négociations commerciales a été lancé à Doha, au Qatar, dans le cadre de l'OMC, avec la promesse d'avantages substantiels pour les PMA. Les discussions sur le programme de développement de Doha ne sont pas parvenues à produire un nouvel accord mondial, mais elles ont ouvert certains secteurs clés pour l'avancement des PMA.



Installations portuaires au Mozambique | Photo: La Banque Mondiale/Eric Miller

FDSC : Lors de la réunion ministérielle de l'OMC à Hong Kong en 2005, il a été convenu que tous les membres des pays développés et tous les membres des pays en développement se déclarant en mesure de le faire, devraient éliminer les droits et quotas sur les exportations des PMA, sous réserve que les pays ayant des difficultés à le faire accordent au moins un accès FDSC pour 97 pour cent des produits. Les pays importateurs peuvent, malheureusement, faire valoir cette dernière disposition pour exclure les quelques produits les plus importants aux yeux d'un PMA exportateur.

Néanmoins, presque tous les pays développés et de nombreux partenaires commerciaux en développement ont réalisé des progrès considérables en matière de suppression des droits et quotas, selon l'OMC. Le groupe des PMA au sein de l'OMC a déposé un appel pour que des progrès soient réellement obtenus en matière d'accès libre complet à 100 pour cent.

Règles d'origine préférentielles : L'engagement 5 du Programme d'action de Bruxelles de 2001 invite les partenaires des pays développés à simplifier les règles d'origine pour assurer transparence et prévisibilité et permettre un accès aux marchés pour les produits des PMA, et cet appel a été réitéré en 2005 à Hong Kong. Alors que plusieurs pays ont introduit des réformes de leurs règles et normes de contrôle de qualité, le Groupe des PMA est resté insatisfait et demande qu'un cadre réglementaire concernant les règles d'origine soit appliqué à tous les membres de l'OMC.

Agriculture : L'agriculture est au cœur de la plupart des économies des PMA. C'est le secteur offrant « le plus grand potentiel de croissance et la voie la plus directe pour réduire la pauvreté », selon l'OMC [Mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles, 2010]. « La réussite du Programme de Doha pour le développement conduira à l'élimination des subventions à l'exportation ainsi qu'à des réductions du soutien interne [des marchés des pays en développement] et représente donc la voie la plus prometteuse vers des gains commerciaux substantiels pour les PMA ».

Selon l'OCDE, ses Etats membres ont accordé aux entreprises agricoles des subventions de 250 milliards de dollars pour soutenir les producteurs en 2009. Ces subventions, qui dépassent de loin les montants combinés alloués aux PMA par l'APD et l'IDE. Elles rendent plus raide la pente que les petits exploitants des pays pauvres doivent gravir s'ils veulent faire concurrence aux entreprises agroalimentaires qui disposent par ailleurs d'une mécanisation plus poussée, de revenus agricoles plus importants et d'une plus grande superficie par exploitation.

Adhésion : L'engagement 5 du Programme de Bruxelles a appelé à une rationalisation des exigences d'entrée à l'OMC afin de faciliter l'adhésion de plus de membres des PMA. Depuis lors, les seuls pays faisant actuellement partie des PMA à avoir adhéré à l'organisation de commerce sont le Cambodge et le Népal. (Le Cap-Vert a conclu avec succès son adhésion à l'OMC en 2008, mais est sorti plus tard dans l'année du groupe des PMA). Douze autres PMA en sont à divers stades du processus d'adhésion - mais 34 ne sont toujours pas protégés par les réglementations de l'OMC.

Aide au commerce : En matière de renforcement et de diversification de la production et des capacités d'exportation, l'assistance fournie aux PMA par les donateurs a atteint le montant de 4,4 milliards USD en 2002 et l'allocation annuelle a atteint 7,4 milliards USD en 2008, selon le rapport de la CNUCED sur les PMA. On estime que cette assistance peut fortement renforcer la croissance des exportations et la diversification. Son impact est toutefois limité compte tenu du fait que le financement est réparti entre les 48 bénéficiaires nationaux.

En résumé la CNUCED indique que la libéralisation généralisée des marchés et des flux financiers ne se traduit pas automatiquement par une plus grande diversification économique. Il est crucial d'insister plus sur les capacités productives intérieures des PMA et « des politiques de croissance dynamisées par des investissements » sont requises.